

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Jean-Michel TALON et Dominique TRÉLA, **membres titulaires** Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Daniel BOUR à Robert NATALE, Monique DINET à Bernard CERF, Emmanuelle PALMA-GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 février 2025	Le 21 février 2025	En exercice	50
		Présents	19
		Votants	26

Le Président, a rappelé que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée le 30 janvier, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le vendredi 21 février 2025.

Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-02-15 - Budget annexe Centre Aquatique – Débat d'Orientations Budgétaires (DOB 2025)
Rapporteur : Christian RAYOT

Préambule

La CCST a pris la compétence Centre Aquatique au 1^{er} juillet 2020. Celle-ci a été motivée notamment par l'intérêt communautaire indiscutable de l'équipement et son rayonnement supra communal. En effet, le Centre Aquatique situé à Delle constitue l'une des 4 piscines actuellement existantes sur le Territoire de Belfort.

En 2024 ont été réalisés :

En ce qui concerne la partie technique :

- la pose d'un panneau publicitaire en avril 2024 à l'entrée du centre aquatique.
- l'achat d'un bloc gaz chaudière en préventif
- le passage du bâtiment principal et la centrale d'air en néon et pavé LED
- le passage de la commission sécurité en juin avec avis favorable valable 3 années.
- l'achat d'un système d'ouverture automatique pour la porte d'entrée
- la finalisation du passage en LED du reste des bâtiments techniques (ateliers, local filtration et chaufferie)
- l'installation de vannes avant chaque douche pour permettre l'isolement de celle-ci en cas de fuite.
- Le déplacement de l'armoire électrique concernant l'éclairage public et l'école de musique à l'extérieur du transformateur pour faciliter un éventuel dépannage.

En ce qui concerne la partie pédagogique :

- L'achat d'une structure gonflable aquatique
- L'achat de chaise haute bébé
- L'achat de 4 vélos Aquabike

➤ **Tarifs :**

Aucune augmentation tarifaire n'est envisagée cette année.

➤ **De nouveaux investissements :**

- L'achat d'un nouveau fauteuil roulant pour accéder aux bassins
- Le passage en LED pour l'éclairage extérieur.

Suite à la consultation d'une société (NR Therm) pour l'étude de faisabilité à l'installation d'un groupe froid au niveau de la Centrale d'Air de façon à déshumidifier l'atmosphère au sein du Centre Aquatique, le projet a été lancé en 2024 avec la mise en place d'un appel d'offres et sera finalisé en 2025.

Un bureau d'études sera mis en place courant 2025 pour proposer un projet plus attractif et familial au niveau du parc extérieur.

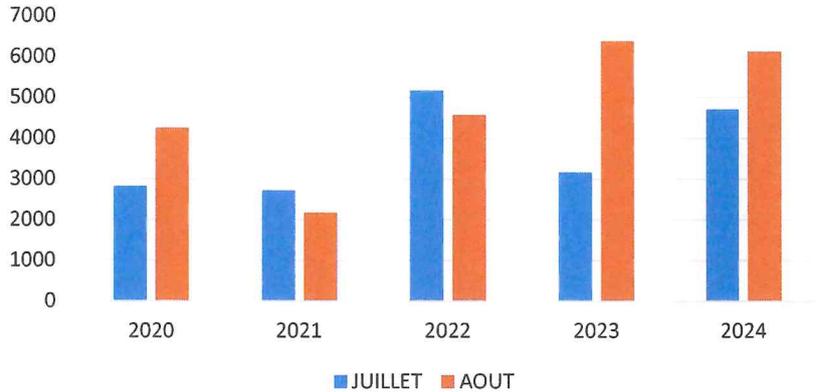
Le projet de réfection de la façade du Centre Aquatique n'ayant pas été effectué, il est prévu sur l'année 2025.



QUELQUES CHIFFRES :

Fréquentation saison estivale

Saison estivale 2024



6 946 entrées en 2020
 5215 entrées en 2021
 9 909 entrées en 2022
 9 293 entrées en 2023
 10 839 entrées en 2024

Fréquentation (tout confondu) du Centre Aquatique Intercommunal à Delle :

Fréquentation du centre aquatique Intercommunal



Fréquentation du Centre Aquatique Intercommunal à Delle :

Famille	2021	2022	2023	2024
Public	10 345	24 458	21 483	19 979
Groupes	341	998	529	493
Clubs	3343	6 039	9 273	9 927
Scolaires	11 999	18 870	24 202	24 345
Activités Aquagym	1 036	1 530	1 247	2 566
Activités Aquabike	0	0	0	275
Activités Ecole de Natation	494	1 242	654	1 074
Activités Stage Natation	184	627	465	232
Activités Bébé Plouf	285	976	1 100	2 243

Fréquentation du centre aquatique Intercommunal

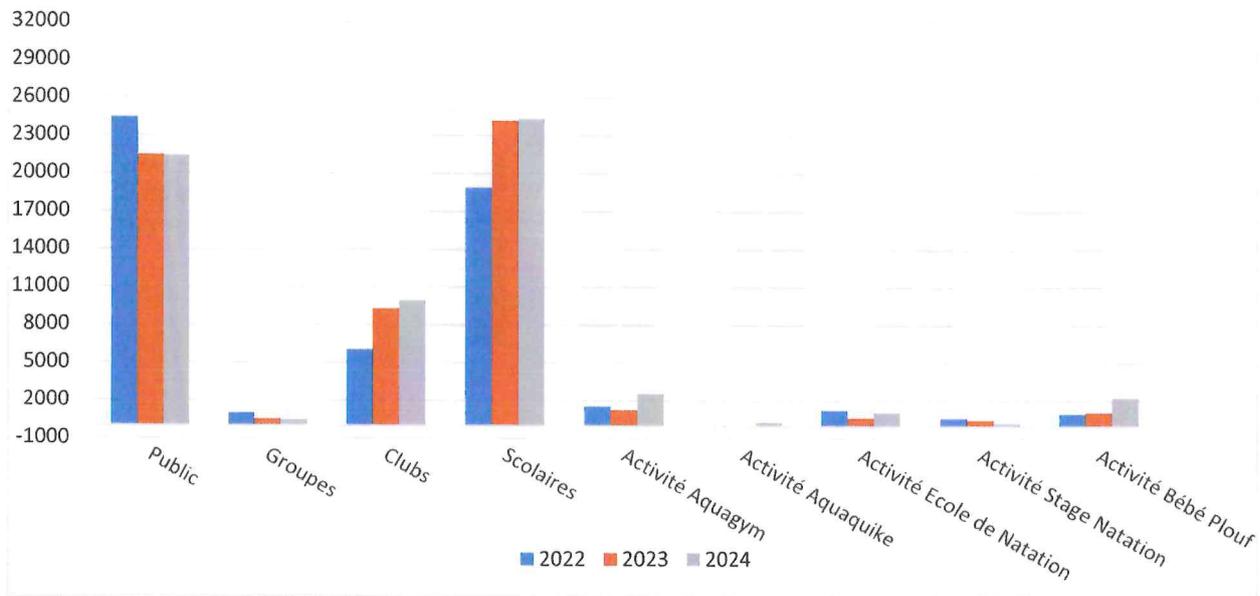


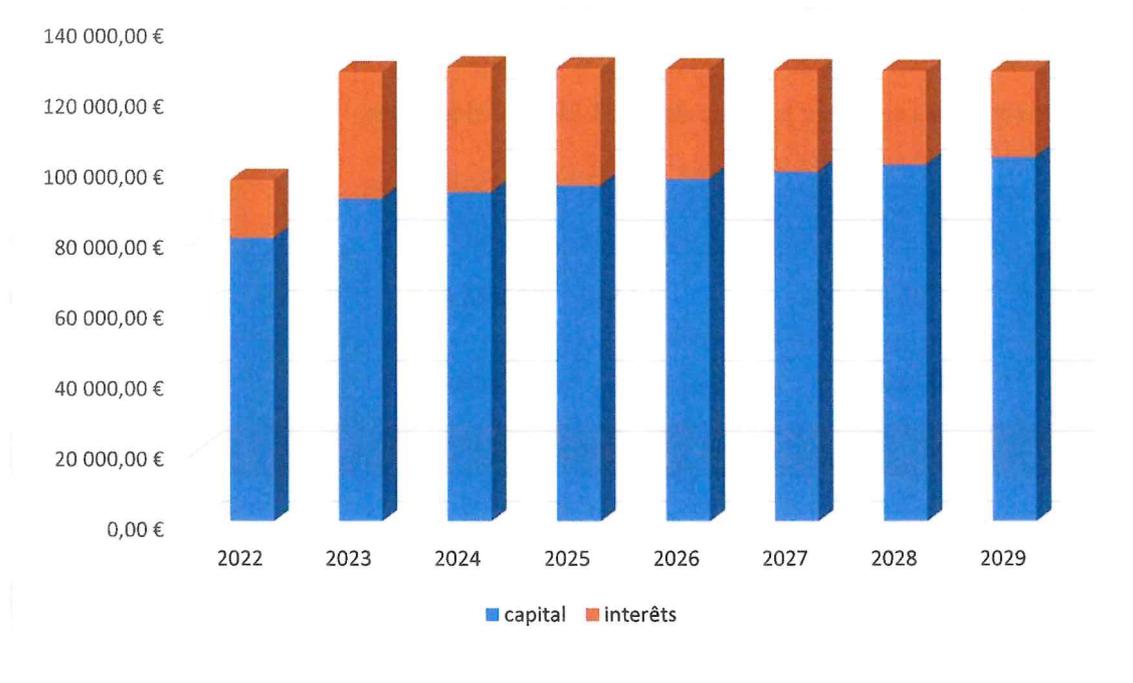
Tableau comparatif du coût de l'entrée (tarifs 2025)

	Prix Entrée Adulte	Prix Entrée Enfant	Enfant 3-6 ans	Famille
Centre Aquatique Intercommunal	4 €	3 €	Gratuit	11€
Montbéliard	4 €	3 €	3 €	12€
Citédo	5.50 €	4 €	1 €	15,50€
Valentigney	5 €	4 €	4 €	/
Belfort	3 €	2.5€	Gratuit	/
Etueffont	5 €	4 €	4 €	/
Lure	3,70 €	2.70 €	2.70 €	/

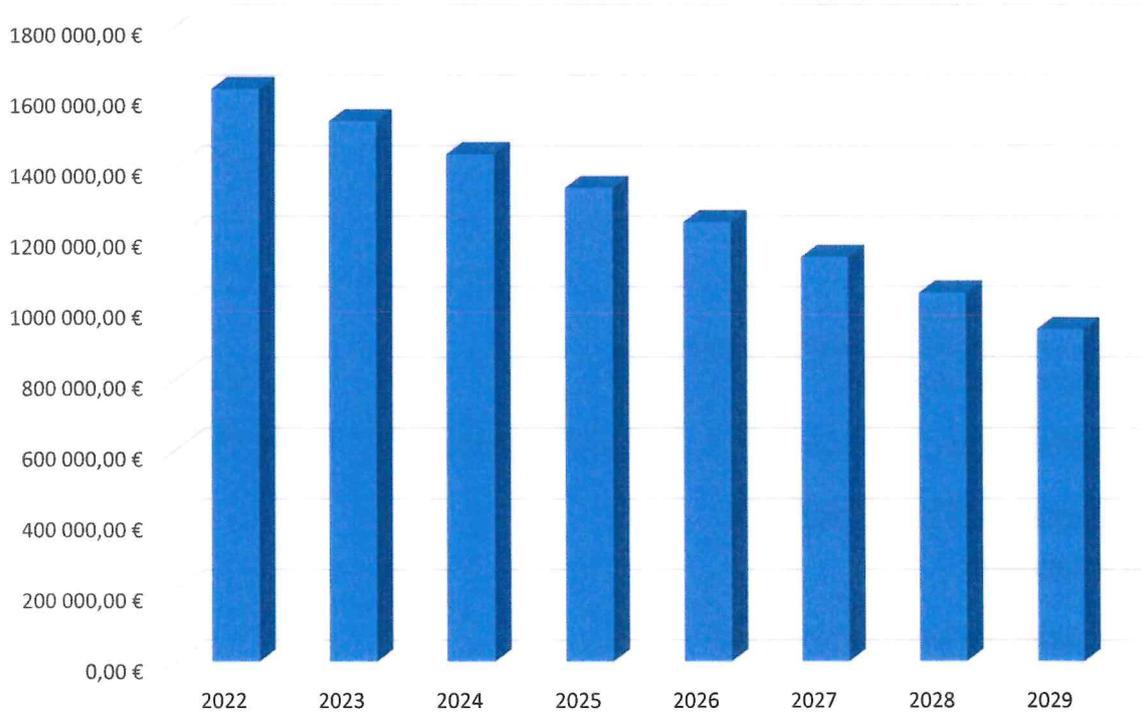
État actuel de la dette

Le capital restant dû en 2024 est de 1 435 232.87 € correspondant à 5 emprunts. L'encours remboursé en 2025 sera de 128 534.52 € dont 95 393.59 € de capital et 33 140.93 € d'intérêts.

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



Une image du compte administratif 2024

- Un **résultat** à la section de fonctionnement de **72 896.01 €**,
- Un **résultat déficitaire** à la section d'investissement **70 444.73€**,
- Des **restes à réaliser** à hauteur de **2 451.28 € en dépenses**,

	Résultats 2024	Résultats 2023 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2025
Fonctionnement	82 074.17€	- 9 158€	72 896.01€	Dépenses	2 451.28 €
Investissement	-108 066.22€	37 621.49€	-70 444.73€		

Les grandes lignes du budget primitif 2025

En Fonctionnement

Les dépenses 2025 : 1 454 546.56 €

Dont notamment :

Charges à caractère général	416 076 €
Frais de personnel	646 000 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	41 000 €

Les recettes 2025 : 1 454 546.56€

Dont notamment :

Atténuations de charges	3 000 €
Encaissements (publics, scolaires, animations)	200 000 €
Subventions exceptionnelles	1 246 546.56€

En Investissement

Les dépenses 2025 : 457 666.57 €

Dont notamment :

Remboursement d'emprunts en capital	95 400 €
Immobilisations corporelles	261 821.84 €
Report déficit 2024	70744.73 €

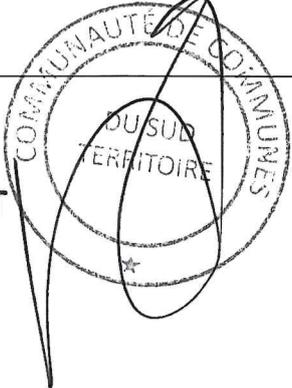
Les recettes 2025 : 457 666.57 €

Dont notamment :

Virement de la section de fonctionnement	324 270.56 €
Affectation du résultat (1068)	72 896 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 du budget annexe du Centre aquatique.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 05 MARS 2025</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	